

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 17 mars 2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h25

**Etaient présents** : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question 8), M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF.

**Etaient présents en visioconférence** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Benoit VUILLEMIN.

**Etaient absents** : M. Loïc ALLAIN, M. Sébastien COUDRY, M. Christophe LIME, M. Pascal ROUTHIER, Mme Anne VIGNOT.

**Secrétaire de séance** : M. Yves GUYEN.

**Procurations de vote** : Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie ETEVENARD à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT.

## Subvention au Festival Besançon-Montfaucon, dimension franco-suisse

**Rapporteur : Mme Catherine BARTHELET, Vice-Présidente**

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « coopérations »	Montant de l'opération : 4 000 €
Sous réserve de vote du BP 2022 et du PPIF 2022-2026	

### Résumé :

Dans le cadre de sa programmation, le Festival de Musique Besançon/Montfaucon développe en 2022 sur la Via Francigena, entre la région Bourgogne-Franche-Comté et le canton de Vaud, des actions culturelles.

L'objectif est de révéler la Via Francigena comme route patrimoniale au grand public, de créer des partenariats de longue durée avec les communes françaises et suisses et de soutenir le tourisme culturel et artistique.

Une subvention de 4 000 € est proposée au titre des actions culturelles de coopérations franco-suisse.

### I. Description du projet

#### Le Festival de Besançon/Montfaucon

Fondé il y a dix-sept ans par l'association *Musiques en Perspectives*, le Festival de Besançon-Montfaucon s'impose aujourd'hui comme un rendez-vous incontournable dans le paysage culturel de la Franche-Comté. Il propose à chacun de découvrir des musiques de toutes sortes et de toutes époques en lien avec le patrimoine architectural et culturel du Grand Besançon Métropole, du Département du Doubs et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Depuis sa création, le Festival souhaite familiariser son public avec la musique sur instruments d'époque mettre en valeur le patrimoine musical en lien avec son contexte littéraire, architectural, artistique et culturel. Il mène un travail pédagogique, notamment avec les publics présentant un handicap et le public jeune des collèges, lycées et écoles.

#### Vers un festival culturel transfrontalier sur la Via Francigena

Le festival a développé des projets intéressants à Orbe en 2016 (concertos de Mozart au Temple), en 2017 (le Requiem de Mozart) en 2018 (concerts musique renaissance) et en 2019 (ballade de Jougne à Orbe sur la voie romaine avec trois concerts).

Les communes de Romainmôtier, Moncherand (S) et Jougne (FR) ont ouvert leurs portes à ce projet. Des visites, concerts et dégustations ont vu le jour entre 2017 et 2020.

La vision de l'association *Musiques en Perspectives* est d'élargir l'offre culturelle de la Via Francigena qui deviendrait une route sur laquelle les visiteurs ne découvriront pas seulement un patrimoine architectural, mais aussi un patrimoine musical et artistique.

C'est sur cette très ancienne route de pèlerinage, qui mène de Canterbury à Rome, que l'association *Musiques en Perspectives* développe l'aventure de la création d'un festival européen, centré en Franche-Comté et rayonnant au-delà de ses frontières.

Avec les villes et communes de Besançon, Montfaucon, Saône, Ornans, Les premiers Sapins, Jougne, Montcherand, Lausanne, Saint Maurice, et notamment avec la ville d'Orbe, reliée historiquement à la commune de Montfaucon, le Festival souhaite créer un partenariat de longue durée.

Ce partenariat comprend l'organisation de multiples concerts et actions culturelles sur la Via Francigena franco-suisse. Depuis 2016 le Festival de Besançon/Montfaucon développe des actions culturelles sur la Via Francigena entre la région Bourgogne-Franche-Comté et le canton de Vaud, notamment par le biais de concerts, randonnées, conférences, dégustations, visites guidées, actions pédagogiques (classes de maître, ateliers, répétitions publiques, etc.)

L'objectif est de révéler la Via Francigena comme route de pèlerinage patrimoniale au grand public, de créer des partenariats de longue durée avec les communes françaises et suisses, de soutenir le tourisme culturel des pèlerins à pied ou en vélo sur cette route, de faire connaître le patrimoine architectural français et suisse sur la Via Francigena et de promouvoir des artistes français en Suisse et vice versa. Des échanges entre les artistes français et suisses ainsi qu'entre les publics des deux pays en font aussi une des priorités. La mobilité douce (à pied, en vélo) donne également à ce parcours une dimension écologique.

Dans la durée, le Festival de Besançon-Montfaucon pourrait devenir alors un des rares festivals transfrontaliers de l'Hexagone.

#### Le programme franco-suisse de la 17ème Édition du festival

Le premier volet franco-suisse de la 17ème édition du Festival de Besançon/Montfaucon aura lieu du 3 au 6 juin 2022. Dans ce volet pédagogique, le festival propose le 6 juin, lundi de Pentecôte, à son public, un voyage culturel sur la Via Francigena à l'Abbatiale de Romainmôtier et son trésor extraordinaire, une dégustation de vin d'un des grands viticulteurs suisses ainsi qu'un concert de l'Ensemble Ad Limina franco-suisse autour des hymnes mariaux contemporains.

Le deuxième volet aura lieu du 24 au 28 août 2022 et comportera plusieurs concerts à Orbe (programmation en cours), ville liée à la commune de Montfaucon, et dirigée au Moyen-Âge par les seigneurs de Montfaucon.

## **II. Vers le renforcement d'un espace culturel commun avec la Suisse**

Grand Besançon Métropole a tout intérêt à renforcer ce qui l'unit d'ores et déjà à la Suisse. La carte culturelle participe pleinement de cette volonté et de cette dynamique transfrontalière. C'est pourquoi le projet de territoire Action Grand Besançon fait du renforcement de l'espace culturel commun avec la Suisse une priorité.

Le projet s'inscrit dans une logique de développement transfrontalier culturel et artistique qui inclut naturellement Grand Besançon Métropole. En associant les villes suisses, le festival souhaite donner de la profondeur à la coopération culturelle, en produisant des actions culturelles à Orbe (canton de Vaud) et à Martigny (canton du Valais). Les actions proposées ont également une dimension écologique en sensibilisant le grand public aux activités touristiques à pratiquer à pied ou à vélo. Par cette demande, le festival confirme son souhait de développer une action transfrontalière pérenne qui s'inscrira ensuite dans la programmation bisontine.

Le projet contribue à la valorisation du patrimoine culturel partagé avec la Suisse confortant l'appartenance au même bassin de vie franco-suisse. Ces actions participent à la création des nouvelles synergies et à l'augmentation des flux touristiques dans l'arc jurassien et au-delà. La promotion de la Via Francigena constituant un axe du développement touristique du territoire.

## **III. Une subvention demandée au titre des coopérations franco-suissees**

Bien que l'association ait déjà initié des actions franco-suissees en 2016, il s'agit de la première demande concernant la dimension transfrontalière. Une subvention de 4 000 € est sollicitée au titre des coopérations franco-suissees.

Le budget prévisionnel du projet global s'élève à 131 600 €, En complément des recettes propres, la part de subventions représente 105 100 €, réparties comme suit :

France :	
Ville de Besançon	22 000 €
GBM Coopérations transfrontalières	4 000 €
GBM Culture	10 000 €
Etat / DRAC	15 000 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	25 000 €
Région Bourgogne-Franche-Comté, Projet de coopération transfrontalière	4 000 €
CD25	15 000 €
Commune de Montfaucon	5 000 €
Autres communes	5 100 €
<b>Total des subventions</b>	<b>105 100 €</b>

Le périmètre des dépenses du volet franco-suisse s'élève à 10 800 € pour lequel est sollicitée la subvention de Grand Besançon Métropole (4 000 €) et de la Région Bourgogne-Franche-Comté (4 000 €).

Le projet avec sa dynamique pérenne rejoint l'ambition de Grand Besançon Métropole de renforcer l'espace de coopération culturelle avec la Suisse et mérite d'être soutenu. Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention de l'association *Musiques en Perspectives* et de lui allouer un montant de 4 000 € au titre de ce volet transfrontalier.

Le versement de la subvention sera effectué en une fois, sur présentation du bilan financier de l'opération et du rapport de réalisation. Il s'agit d'une subvention nouvelle.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association *Musiques en Perspectives* au titre de la coopération transfrontalière.**

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.